



CHAPITRE 2

PERCEPTION DE LA CORRUPTION AU BURKINA FASO

INTRODUCTION

Le Groupe National de Réflexion sur le Développement Humain Durable a réalisé une enquête qualitative auprès de la population pour cerner et analyser le problème de la corruption au Burkina Faso sur une base objective. Cette enquête a donc été réalisée pour appuyer le diagnostic et les analyses développées dans ce rapport. Ainsi, cette enquête permet d'abord de définir la corruption, d'analyser les principaux secteurs de la vie sociale et économique qui sont atteints (cf. partie 2.1.), puis de décrire les formes et pratiques sous lesquelles la corruption intervient (cf. partie 2.2.). Elle a également permis d'interroger les Burkinabè sur les principales causes de la corruption (cf. partie 2.3.) et ses conséquences (cf. partie 2.4.). Enfin, la connaissance des institutions chargées de lutter contre la corruption et l'appréciation de leur efficacité ont pu être également étudiées à travers cette enquête (cf. partie 2.5.). Ce chapitre, en présentant les principaux résultats de l'enquête menée par le GNR-DHD, dresse donc un état des lieux sur la corruption au Burkina Faso et permet ainsi d'en assurer une meilleure compréhension.

2.1. L'IMPORTANCE DE LA CORRUPTION

2.1.1. LA CORRUPTION AU BURKINA FASO : UNE RÉALITÉ INCONTOURNABLE

Jadis réputé pour son intégrité, la droiture morale et la modestie de ses hommes, le Burkina Faso connaît aujourd'hui un développement de la corruption qui prend la forme d'une course à l'enrichissement illicite, avec pour conséquence la perte des valeurs morales. Ainsi, la remise d'un billet en échange du service rendu dans un cadre strictement professionnel tend à devenir un comportement habituel, peu connu des générations précédentes. L'ampleur du phénomène serait telle que certains observateurs de la société Burkinabè ont pu dire que si certains pays sont assis sur des poudrières identitaires, le Burkina Faso est assis sur une poudrière sociale dont la mèche est la corruption.

Les enquêtés ont d'abord été interrogés sur la signification du terme de corruption. Trois définitions leur étaient proposées a priori, pour préciser la

signification du terme corruption, à savoir une utilisation des ressources publiques à des fins personnelles, un arrangement et l'altération des valeurs au niveau de l'individu. Les enquêtés étaient également invités à donner leur propre définition de la corruption.

La corruption est définie par le terme générique d'arrangement par 29,3% des enquêtés. Si cette terminologie peut paraître vague, elle souligne que la corruption constitue un "jeu" illégal entre deux acteurs, en marge des réglementations et normes en vigueur. Seulement 13,7% des personnes interrogées définissent la corruption par l'utilisation des ressources à des fins personnelles et 9,3% par une altération des mœurs.

La corruption se définit donc principalement comme un arrangement, ensuite comme une utilisation des ressources publiques à des fins personnelles et enfin comme une altération des valeurs au niveau individuel, ceci quel que soit l'âge, le milieu de résidence et le sexe des enquêtés. Toutefois, la complexité du phénomène est réelle parce que près de 47,7% des enquêtés pensent que la corruption se définit plutôt comme une combinaison de ces trois définitions.

Dans le langage populaire, on assiste à une prolifération de termes pour désigner la corruption. Parmi les principales expressions figurent "*les feuilles*", le "*gombo (frais ou sec)*", le "*tais-toi*", qui désigne un billet de 10 000 francs CFA

Encadré 2.1. Méthodologie de l'enquête

L'enquête sur les perceptions de la corruption au Burkina Faso porte sur le milieu urbain. Elle devait initialement porter sur l'ensemble du territoire national. Compte tenu des contraintes de financement, le milieu urbain a été couvert à travers trois strates les grandes villes (Bobo-Dioulasso et Ouagadougou), les villes moyennes (Banfora, Dori, Fada, Pouytenga et Tenkodogo) et les villes frontalières (Bittou, Gaoua, Faramana, Kantchari, Ouahigouya et Pô). Les villes frontalières ont été retenues comme une strate à part entière du fait de l'importante activité des douanes qui les caractérise elles offrent ainsi l'opportunité d'enquêter avec pertinence sur le bon fonctionnement de cette administration.

L'échantillon enquêté est composé de sept catégories d'enquêtés le grand public (230), les opérateurs économiques (160), les experts d'administration publique (35), les experts d'administration privée (20), les organismes (5), les leaders d'opinions (30) et les autres experts (20). Dans cet échantillon, les responsables et cadres sont donc représentés à travers six catégories spécifiques et sont ainsi fortement représentés parce que leur situation professionnelle leur permet de mieux cerner et analyser l'ampleur de la corruption au Burkina Faso.

La répartition de l'échantillon "grand public" a été faite sur la base des zones de dénombrement (ZD) issues du recensement de 1996. Les unités primaires sont donc les localités et les zones de dénombrement des localités sont tirées au prorata de leur nombre de ménages. Au second degré, la méthode des itinéraires a été retenue, c'est-à-dire que dans une direction donnée, l'enquêteur soumet le questionnaire à un ménage sur dix dans les grandes villes et un ménage sur cinq dans les villes moyennes. Pour les autres catégories, les enquêtés ont été ciblés par choix raisonnés.

Cette enquête a également été complétée par des entretiens avec des personnes reconnues pour leur connaissance de la vie économique, sociale et politique et donc des problèmes de corruption. Il s'agit des chefs coutumiers, de responsables religieux, des mouvements de droits de l'homme, des hommes politiques et des responsables d'ONG et d'associations.

La population enquêtée comporte deux caractéristiques importantes qu'il convient de garder à l'esprit. D'abord, la population est urbaine. Ensuite, parce qu'une part importante des personnes enquêtées a été ciblée par choix raisonné pour différentes catégories de cadres et responsables définies a priori, la population enquêtée est majoritairement masculine seulement 19,8% des enquêtés sont des femmes.

que l'on donne à une personne pour la faire taire, "*parler bon français*" etc. Interrogés par le GNR-DHD sur leur connaissance des termes et expressions qui désignent la corruption, les Burkinabè citent encore □ "*le gâteau*", "*graisser la patte*", "*mettre du beurre dans les haricots*", "*il faut pimenter ma sauce*", "*l'argent de la bière*", "*mon verre de vin*", "*six-quatre*", "*mouiller la barbe*", "*les affaires*", "*mettre la main dans la poche*", "*pourboire*", "*cadeau*", "*déposer un caillou*", "*il faut pisser*" etc. Si ces expressions semblent désigner la petite corruption, d'autres expressions connues des Burkinabè définissent davantage la grande corruption □ "*dessous de table*", "*couler de l'encre*" (pour faire un chèque), "*10%*", "*20%*", etc.

Dans certains secteurs d'activités, il existe même des expressions et des termes spécifiques pour désigner le phénomène de la corruption. Ainsi, dans le secteur de la douane, le terme "Johannesburg" désigne un poste juteux où l'on s'enrichit très rapidement. Il en est de même dans certains ministères où le terme "filon" désigne la gestion d'un projet juteux à la manière d'une mine. Lorsque le projet est terminé, ils retournent à leurs services d'origine en laissant derrière eux du matériel inutilisable telle une mine abandonnée. Au niveau du ministère de la justice, le terme "margouillats" désigne les intermédiaires qui monnaient l'obtention de pièces administratives. La seule multiplication des termes pour désigner la corruption sous ses différentes formes témoigne que le phénomène est aujourd'hui bien ancré dans la société.

L'enquête révèle d'abord l'importance du phénomène. Ainsi, la corruption au Burkina Faso est perçue comme un fait avéré. En effet, une majorité d'enquêtés (55,6 %) pense que la corruption est très répandue. Ils sont

également 39,8% à penser que la corruption est répandue. In fine, seulement 3,4% des enquêtés estiment que la corruption n'existe pas au Burkina Faso. La corruption est donc perçue comme une réalité importante de la société burkinabè contemporaine. À la question "pensez-vous que la corruption existe plus qu'auparavant", près de 91 % des sondés répondent par la positive, quel que soit le milieu de résidence, le niveau d'instruction, la situation socioprofessionnelle et le sexe. Cette appréciation est plus sévère chez les personnes enquêtées de plus de trente cinq ans, sans doute parce ce que ces derniers ont pu connaître la période révolutionnaire qui constitue leur point de référence. Aussi, 70% des enquêtés pensent que la corruption est devenue une règle de conduite.

À la question de savoir si le Burkina Faso est davantage frappé par la corruption que les pays voisins (le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Togo), les enquêtés sont près de 60% à répondre par la négative. Ce résultat témoigne de la conscience que le citoyen burkinabè peut avoir de la dimension régionale du problème de la corruption.

2.1.2. L'INTENSITÉ DE LA CORRUPTION PAR SECTEUR

Pour comprendre et apprécier les conséquences de la corruption sur la vie économique et sociale, ce premier diagnostic sur l'ampleur de la corruption et ses manifestations doit être complété d'une analyse par secteur d'activité. Dans l'enquête menée, onze secteurs principaux ont été retenus □ la santé, l'éducation, les douanes, la police et la gendarmerie, les marchés publics, les médias, la justice, les mairies, les impôts et l'activité politique⁷.

7 Un secteur "autres administrations" a été également retenu pour permettre de couvrir l'ensemble de l'administration.

Pour plus de 80% des enquêtés, la corruption est importante et constitue une pratique courante dans l'ensemble des secteurs retenus à l'exclusion des médias (cf. tableau 2.1.). Le classement des secteurs d'activités selon le degré de corruption (toutes modalités confondues) donne les résultats suivants □ 1^{er} la police et la gendarmerie, 2^e la douane, 3^e les activités politiques, 4^e les marchés publics, 5^e la justice, 6^e les mairies, 7^e la santé, 8^e l'éducation, 9^e l'administration, 10^e les impôts et 11^e les médias (cf. tableau 2.1.).

Aux yeux des enquêtés, si les principaux secteurs de la vie économique et sociale apparaissent corrompus, l'intensité du phénomène peut cependant varier d'un secteur à l'autre. L'enquête a permis d'établir un classement de l'intensité de la corruption par secteur à travers la modalité "très corrompu" (cf. graphique 2.2.).

Les douanes, les activités politiques et les marchés publics sont les trois secteurs pour lesquels la corruption apparaît comme très importante □ le secteur douane est perçu comme "très corrompu" par plus de 78% des enquêtés, les activités politiques par plus de 75,6% et les marchés publics par plus de 67,8%.

La corruption au niveau des services sociaux (santé, éducation) et des médias serait d'une intensité moyenne d'après les enquêtés (cf. tableau 2.1. et graphique 2.1.).

Si des secteurs comme l'éducation et la santé qui touchent à la vie quotidienne des Burkinabè et jouent un rôle central dans la politique de lutte contre la pauvreté sont également appréciés comme corrompus, l'intensité y apparaît moins forte. Seulement 20 % des enquêtés jugent ces secteurs très corrompus. Toutefois, les formes qu'y prend la corruption touchent directement à la vie quotidienne des Burkinabè. Dans le secteur de la santé, la revente de médicaments a priori destinés aux malades limite sérieusement l'efficacité des services rendus alors que dans le secteur de l'éducation, ce sont les procédures de recrutement des élèves qui sont remises en question.

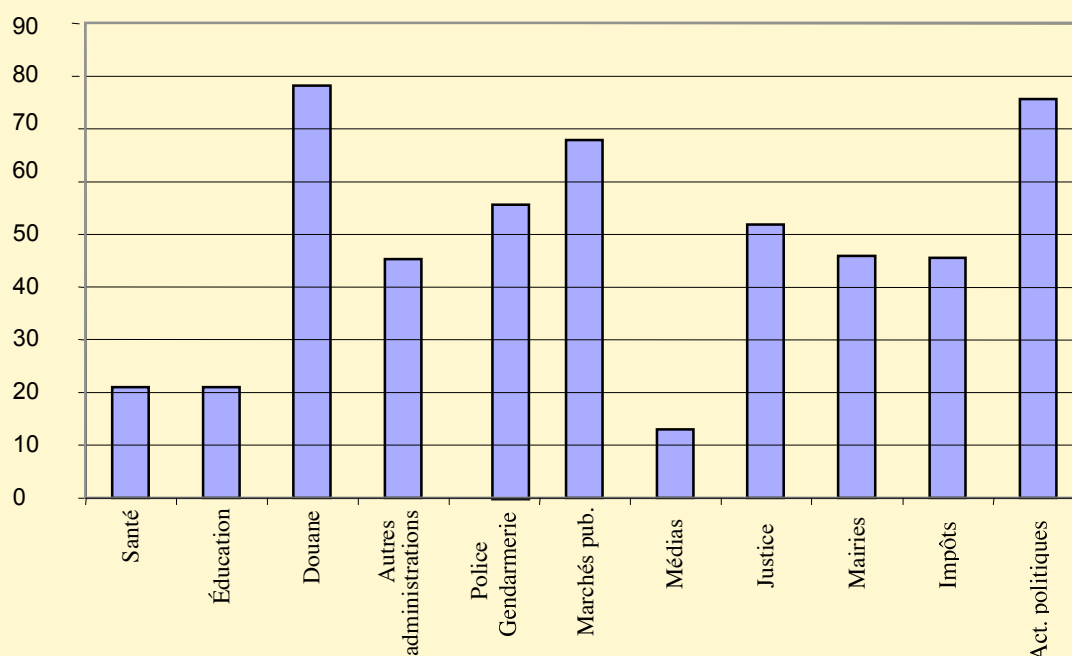
Du côté des contre pouvoirs, qui devraient jouer un rôle important dans la lutte contre la corruption, la justice apparaît elle-même comme très corrompue pour plus de 51,8% des personnes interrogées. Au contraire, seuls 13% des enquêtés considèrent que les médias constituent un secteur très corrompu.

Tableau 2.1 Perception des enquêtés selon l'étendue de la corruption et des différentes pratiques

Type de pratique	Degré de corruption en %				Rang
	Très	Moyen	Modéré	Total	
Police Gendarmerie	55,8	30,7	6,1	92,6	1
Douanes	78,1	10,9	3,2	92,2	2
Activités politiques	75,6	10,9	3,8	90,3	3
Marchés publics	67,8	14,7	4,0	86,5	4
Justice	51,8	25,3	9,2	86,1	5
Mairies	45,9	30,9	8,8	85,6	6
Santé	21,0	37,3	27,2	85,5	7
Éducation	21,0	37,3	27,2	85,5	7
Autres administrations	45,3	28,2	10,1	83,6	9
Impôts	45,5	26,7	9,7	81,9	10
Médias	13,0	27,2	24,2	64,4	11

Source □ Enquête du GNR-DHD

Graphique 2.2. Classification des secteurs selon le degré de corruption (modalité "très corrompu")



Source : enquête GNR-DHD

2.2. LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION

2.2.1. LES PRINCIPALES FORMES DE LA CORRUPTION

L'analyse des pratiques de la corruption dans la société Burkinabè permet de cerner l'importance des différentes formes de la corruption. Interrogés sur sept formes de la corruption jugées a priori principales (les pots-de-vin, le trafic d'influence, le don de l'argent, la tricherie dans le recrutement, l'escroquerie, les détournements de fonds et le dévoiement des enquêtes), les enquêtés sont une majorité à estimer que toutes ses manifestations de la corruption sont ou répandues ou très répandues (cf. tableau 2.2.).

La manifestation la plus répandue serait le don d'argent (pour 95,4% des enquêtés), suivie des pots-de-vin. Pour les détournements de fonds, pratique qui caractérise sans doute le mieux la grande corruption, près de 80% des enquêtés considèrent qu'il s'agit d'une pratique répandue ou très répandue.

2.2.2. Les pratiques de la corruption par secteur

La police et la gendarmerie (principales pratiques : rackets des transporteurs, trafic d'influence, pots-de-vin, intimidations, enquêtes réalisées à la tête du client).

De par leur rôle, ces deux corps sont en contact direct avec la population; ce qui explique en partie, leur place dans le classement.

Tableau 2.2. Perception des enquêtés sur les différentes pratiques

Type de pratique	Degré de corruption			Rang
	Répandue	Très répandue	Total	
Don d'argent	11,8	83,6	95,4	1
Pots-de-vin	25,9	63,6	89,5	2
Tricherie dans le recrutement	24,2	61,3	85,5	3
Détournement de fonds	35,4	44,6	80,0	4
Trafic d'influence	44,2	35,2	79,4	5
Escroquerie	36,2	36,1	72,3	6
Dévoiements des enquêtes	29,1	27,0	56,1	7

Source Enquête du GNR-DHD

92,6% des personnes interrogées pensent que la corruption sévit dans ce secteur. Celle-ci se manifeste surtout par le racket sur les routes, aux contrôles, à la frontière, dans les brigades de gendarmerie et les commissariats de police et lors de l'établissement des pièces administratives, en témoigne le récit ci-après (cf. encadré 2.2.).

La douane

L'ampleur de la corruption (92,2% des enquêtés) dans le secteur de la douane est voisine de celle de la police et de la gendarmerie. La corruption se manifeste aux postes frontalières, à l'aéroport, sur les routes, au niveau de Ouaga-Inter et des brigades mobiles.

Les activités politiques (principales pratiques □ trafic d'influence, pots-de-vin, népotisme, détournement, dévoiement des enquêtes, recrutement et nomination aux postes).

Il est loin le temps où l'homme politique était censé incarner des idées, où sa conduite était le reflet de ses engagements. De l'avis des enquêtés, 86,5% des personnes interrogées pensent que l'activité politique n'est pas dénuée de corruption. C'est une activité dont la finalité n'est plus la défense des idées mais bel et bien, un moyen par lequel on peut s'enrichir rapidement. Les résultats de l'enquête reflètent cette mauvaise perception de la vie politique.

Ainsi, le maire est corrompu pour 59,0% des personnes enquêtées, le député pour 56,4% et le ministre pour 54,1%.

Encadré 2.2 Récit sur la corruption au niveau de la police et de la gendarmerie

M. X est un chauffeur qui ne respecte pas les panneaux de signalisation. C'est ainsi qu'un jour, alors qu'il s'engageait dans un sens interdit, il rencontre un agent de police en service. Ce dernier, avec courtoisie et politesse lui demande les pièces du véhicule de même que son permis de conduire. Après vérification des pièces, le policier retire la carte grise du véhicule et l'invite à le suivre au bureau pour le retrait d'une fiche sur laquelle figure le montant de la contravention à payer. Machinalement, le chauffeur glissa un billet de mille (1000) francs entre les pièces et les présenta au policier. Ce dernier se mit en colère et nota sur la fiche de retrait la tentative de corruption, ce qui aggravait son cas. La voiture fut retenue à la police, mais le lendemain il revint prendre son véhicule comme si rien ne s'était passé. Interrogé, le chauffeur dit que son patron avait appelé dans la nuit pour tout arranger.

Source □ Enquête du GNR-DHD

Les marchés publics (principales pratiques □ processus de passation de marché, appel d'offre accéléré et liste restreinte, octroi de pourcentage et de dessous de tables, recours au marché gré à gré, trafic d'influence).

Ce secteur est classé après la douane

et la gendarmerie, probablement parce que ce service est mal connu. De l'avis de ceux qui œuvrent dans le domaine des marchés publics, (86,5%), la corruption porte sur des montants très importants. Elle intervient au niveau des appels d'offres, du dépouillement des offres et des commissions chargées de l'attribution des marchés. Donner 10 % pour avoir un marché est devenu une pratique courante au niveau de l'attribution des marchés.

Encadré 2.3. Le comportement de l'administration dans un conflit

Un conflit grave a opposé des agriculteurs et des éleveurs ayant entraîné des morts d'hommes et des dégâts matériels importants (bétail abattu, habitations endommagées etc.) Après avoir commis ces actes, les auteurs (des dozos) ont empêché l'accès des lieux aux autorités. Celles-ci (Préfet, Gendarmes, Policiers) ont obtempéré à cette injonction. Cela avait pour but d'empêcher les constats d'usage en de telles occasions. Malgré ces obstructions, les faits ont été reconstitués et l'enquête préliminaire conduite. Les forces de l'ordre se sont alors retrouvées dans l'impossibilité de procéder aux interpellations. Cela ne le sera qu'avec l'accord du leader politique de la zone, et suite à la menace de marche des parents des victimes. Les auteurs des actes seront interpellés et détenus sans inculpation. Mieux à six (06) jours des élections législatives, sur injonction des mêmes leaders politiques, ils seront relaxés pour éviter le boycott de ces élections par la population dans la zone. Suite à des publications dans la presse, les intéressés seront inculpés sans être interpellés et détenus, avec la promesse du jugement du dossier en cours d'assise. Les leaders politiques locaux, les ministres et députés, le haut-commissaire et le préfet, le procureur et les officiers de police judiciaire ont-ils été impliqués dans ces événements ?

Source □ Enquête du GNR-DHD

La justice (principales pratiques □ *passation de marché, appel d'offre accéléré et liste restreinte, octroi de pourcentage et de dessous de tables, recours au marché gré à gré, trafic d'influence, renvoi de dossier, lenteur des procédures, rédaction de décisions de justice, interférences du politique,*

analphabétisme de justiciables)

Dans toutes les sociétés, la justice constitue un des piliers de l'organisation sociale. Au Burkina Faso, la majorité des citoyens n'a plus confiance en la justice. Aux yeux des personnes interrogées, elle ne constitue plus un rempart contre les injustices et semble avoir choisi de défendre le plus fort. Elle est perçue comme non indépendante du pouvoir politique. Ainsi 86% des personnes interrogées pensent que la justice est corrompue. Les secteurs où la corruption se manifeste le plus sont les suivants □ les tribunaux, les cabinets d'avocats, les cours d'appels et les bureaux chargés de l'établissement des pièces administratives. La nomination des magistrats ainsi que les verdicts sont souvent sous la coupe des influences politiques et de pratiques illicites.

Les mairies (principales pratiques □ *établissement de pièces administratives, lotissements, trafics d'influence, arrangements).*

Considérées comme un service de proximité, les mairies sont gagnées par l'affairisme et la corruption. Environ 89,8% des enquêtés estiment que le secteur est corrompu. Trois services sont concernés dans les mairies □ la perception des taxes, les lotissements et la délivrance des pièces administratives. Selon un usager, le prix des différentes pièces administratives suit l'augmentation des prix du marché.

La santé (principales pratiques □ *pots-de-vin exigés pour passer rapidement les consultations; vente d'échantillons gratuits ou de médicaments destinés aux malades; trafic d'influence; affectation)*

Depuis quelques années, les conditions sanitaires du pays se sont détériorées accentuant ainsi le phénomène de la corruption. En effet, 85,5% des sondés estiment que le secteur est corrompu. Les services concernés le plus souvent sont les urgences, les services payants comme la radiologie et les services de laboratoire. À tout cela s'ajoutent le trafic des médicaments et les transferts

vers les cliniques.

L'éducation (principales pratiques □ recrutement parallèle d'élèves; pots-de-vin; affectations; trafic d'influence; inscriptions frauduleuses)

85,5% des personnes interrogées affirment que ce secteur est corrompu. Cette corruption se manifeste principalement lors du recrutement des élèves et de la gestion des établissements.

Autres administrations publiques (principales pratiques □ lourdeurs administratives, trafics d'influence, établissement de pièces des dossiers, recrutement personnel, détournements, avancement du personnel, dévoiement des enquêtes)

La rigueur administrative semble appartenir au passé. À ce niveau, ce ne sont plus tellement les usagers qui tentent de corrompre. Les agents de l'État sont à la recherche des clients et leur proposent des tarifs pour faire avancer des dossiers. Il est bien connu que certaines signatures se payent très cher. La tactique est la suivante □ lorsque le dossier arrive au niveau de l'agent, celui-ci le bloque, appelle l'intéressé pour lui fixer la somme à payer. Les domaines les plus exposés à la corruption sont □ le service de la solde, le service des avancements, le service chargé de la gestion des carrières. Certaines fonctions sont convoitées par leur position au sein de l'appareil administratif. Il s'agit des fonctions de Directeur Administratif et Financier (DAF) et de Directeur des Études et de la Planification (DEP).

Les impôts (principales pratiques □ pots-de-vin, intimidations, sous facturations ou surfacturations des impôts, détournements, arrangements)

C'est un service exposé à la corruption par la nature même du travail qui s'y fait, 81,9% des enquêtés estiment que la corruption est présente dans le secteur. La corruption se rencontre surtout au niveau du recouvrement. Des résultats des entretiens sur la perception de la corruption dans l'administration fiscale, on peut retenir que la corruption est

une pratique très répandue. Elle serait pratiquée à tous les niveaux. Parmi les indicateurs possibles, il y aurait □

- Le train de vie des agents qui serait au-dessus de leurs revenus. Cela est reconnu par des membres de cette administration, même s'ils insistent pour souligner l'apport des ristournes légales annuellement servies;
- L'amenuisement des recettes fiscales;
- Les difficultés de l'État pour faire face aux charges salariales et sociales en rapport avec les besoins des ménages;
- Des exemples vécus et rapportés par de petits opérateurs □ surimposition pour intimider, lettres d'intimidation, transferts de commission, fausses déclarations de valeurs comptables;
- Le discours et le comportement de corrupteur qui se banalisent comme les dons injustifiés (mais intéressés) aux agents, la règle établie du pourcentage, etc.

Encadré 2.4 Récit sur le comportement d'un agent des impôts

Un agent des impôts a proposé un arrangement (moyennant une certaine somme) à un commerçant sachant à peine parler le français pour diminuer le montant de ses impôts. Suite au refus du commerçant, l'agent déclare que le bilan comptable du commerçant est très en deçà du chiffre d'affaires réel et de ce fait il le classe dans une catégorie supérieure. Dès réception de sa facture d'impôts, le commerçant a remarqué une hausse très sensible de ses impôts. Après cela, l'agent lui a remis son numéro de téléphone pour lui indiquer qu'à tout moment il pouvait l'appeler s'il changeait d'avis. Ce commerçant, ne pouvant pas payer ce qui lui est demandé, craint qu'un jour on ne vienne fermer sa maison de commerce. Le commerçant déclare lui-même, que s'il avait d'autres issues, il mènerait d'autres activités. En attendant, il n'a pas d'autres solutions. Malgré tout, il persiste dans sa position parce qu'il est contre la corruption même s'il sait par ailleurs que d'autres commerçants et opérateurs économiques corrompent les agents pour fructifier davantage leurs activités.

Source □ Enquête GNR-DHD

La petite corruption qui a cours dans cette administration et qui est la plus perceptible serait pratiquée à l'opportunité, de façon non organisée en réseau, sans procédures et méthodes formelles. Elle se généraliserait comme un effet de mode, en prenant l'allure de traditions. Les formes de petite corruption sont assez nombreuses selon les évocations et récits des entretiens□

- Les rééchelonnements de créance pour entretenir (couvrir) l'évasion fiscale. Les sommes ainsi défiscalisées faisant l'objet des transactions illégales entre l'agent du fisc et le contribuable;
- Les fausses déclarations (sur les quantités et les prix) en douane paralysent l'action fiscale en réduisant l'assiette. Les réclamations dans de telles situations sont aussi l'objet de transactions. Ces transactions se traduisent souvent de façon conflictuelle par le chantage, l'intimidation, le harcèlement ouvert ou insidieux.

En dehors du fisc, on rencontrerait des comportements similaires avec des agents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et les services techniques chargés de la vérification de l'application de la réglementation, notamment dans le secteur BTP (des passations de marché, comme occasions de ristournes d'hébergement des missions de l'administration, de construction dans le BTP).

Les médias (principales pratiques□ financement occulte de certains des journaux; diffusion d'informations tendancieuses)

L'ouverture démocratique a entraîné le développement de la presse publique et privée. La corruption dans les médias est peu connue du grand public.

Pourtant elle y est présente et se pratique sous une forme plus ou moins fine. Elle est essentiellement d'ordre politique et se manifeste par le traitement partial de l'information.

La plupart des journalistes sélectionne l'information en fonction des intérêts du journal. Le choix des reportages est souvent l'objet d'un marchandage et parfois des articles sont commandés à des fins inavouables. Le citoyen considère que les principaux responsables des organes de presse sont corrompus.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG)⁸

Le Burkina Faso connaît une prolifération des organisations non gouvernementales. Dans la majorité de ces organisations, les bailleurs exigent la transparence dans la gestion des ressources financières. Cette situation traduit un écart entre la philosophie de l'ONG et les pratiques sur le terrain. Certaines organisations sont créées parce qu'il y a un financement et souvent ces financements restent la propriété de quelques individus.

Le secteur privé⁸

Les opérateurs économiques et les professions libérales se plaignent de l'ampleur de la corruption, essentiellement dans les attributions de marchés et au niveau de l'exonération des taxes. Les services avec lesquels ils travaillent, la douane, le ministère du commerce sont jugés par eux corrompus. Malgré ce constat amer fait par les opérateurs économiques, ils reconnaissent que pour la survie de leurs entreprises, ils sont souvent obligés de jouer le jeu de ces agents corrompus et qui sont malheureusement aux postes stratégiques de l'administration (cas des appels d'offres). Le délit d'initié est monnaie courante dans ce domaine.

8 Les ONG et le secteur privé n'ont pas été retenus comme secteur d'activité dans le questionnaire de l'enquête. Les résultats présentés ici sont donc le seul résultat d'entretiens avec des professionnels de ces secteurs sur leur propre activité.

2.3. LES CAUSES DE LA CORRUPTION

2.3.1. LES FACTEURS GÉNÉRAUX FAVORISANT LA CORRUPTION

Au niveau de l'individu

Au niveau de l'individu, les facteurs explicatifs possibles de la corruption peuvent être appréhendés sous plusieurs aspects □ éducatif et culturel, économique, psychologique, social et selon la nature du groupe. Sur le plan éducatif, le manque ou l'insuffisance d'instruction civique ainsi que la méconnaissance de la culture et des traditions sont des facteurs qui favorisent la corruption au niveau de l'individu. En effet, le respect de la culture et la tradition sont des valeurs inestimables pour une bonne conduite de l'individu. Malheureusement, ces valeurs sont aujourd'hui bafouées dans nos sociétés de plus en plus monétarisées, notamment dans les grandes villes.

Sur le plan économique et social, les bas salaires peuvent également constituer un facteur explicatif de la corruption. L'insuffisance de revenus liée à une utilisation non rationnelle (consommation excessive d'alcool, activités extraconjugales intenses, etc.) expose l'individu à la corruption. Ceci a pour corollaire la recherche du gain facile, sans référence à aucune valeur morale.

Interrogés directement sur les facteurs qui favorisent la corruption au niveau des individus, les enquêtés ont des réponses variées que l'on peut toutefois essayer classer et de comprendre comme suit. D'abord, les valeurs qui sous tendent le comportement économique et social de l'individu sont remises en question. Il s'agit notamment de l'individualisme, de la cupidité, de la mégalomanie, de la folie des grandeurs et de la recherche du gain facile. Ces valeurs individuelles

sont expliquées par les effets négatifs de la modernisation, notamment à travers la mise en place d'une société de consommation et d'un contexte de concurrence professionnelle et commerciale renforcée. En contrepartie, les enquêtés constatent l'absence de valeurs de références collectives qu'il s'agisse du civisme, du patriotisme ou encore de valeurs morales et religieuses.

Le mauvais exemple des leaders et de la hiérarchie en général, le mauvais choix des responsables, le manque de transparence dans le travail et le manque de rigueur dans la gestion publique constituent également pour les enquêtés des signes évidents dans la perte de valeurs de référence collectives. Pour un individu déchiré entre la montée en puissance de valeurs individuelles et le déclin de valeurs plus collectives qui assurent sa socialisation, la faiblesse de caractère, la peur de l'échec, le mimétisme ou tout simplement la paresse peuvent permettre d'expliquer des actes de corruption à un niveau individuel.

Enfin, la corruption est également expliquée au niveau de l'individu par la pauvreté humaine, c'est-à-dire les bas salaires, la faiblesse du pouvoir d'achat, le chômage mais aussi l'ignorance. Face à ces mauvaises conditions de vie, les charges familiales restent élevées.

Au niveau de la société

Au niveau de la société, on peut essayer de regrouper les facteurs explicatifs de la corruption en deux grands groupes □ les causes endogènes et les causes exogènes. Parmi les causes endogènes, on trouve les causes économiques, sociologiques, culturelles et politiques. Le manque de formation à l'instruction civique, ainsi que l'absence de modèle de référence sont également sources de corruption. Sur le plan social, les frustrations dans le travail, l'anarchie dans l'administration, les rancœurs au sein des services consti-

tuent également des facteurs favorables au développement de la corruption.

Les causes exogènes de la corruption qui viennent le plus souvent de l'extérieur du pays sont plus difficilement identifiables. En effet, les pratiques de corruption trouvent dans les relations internationales un terrain de prédilection. En sortant des frontières, l'argent échappe aux règles des pays d'origine sans être souvent soumis aux règles des pays d'arrivée parce que celles-ci sont inexistantes ou laxistes ou tout simplement faciles à contourner. Cet argent est investi sans autres formes de procès. De même, d'importantes sommes peuvent traverser des frontières et être utilisées pour des investissements des activités licites et produire des gains légalement déclarés⁹. Étant donné la proximité du Burkina Faso avec cinq pays de l'UEMOA, le pays n'échappe pas au trafic de drogues et à la pratique du faux monnayage.

Comme pour étudier les facteurs favorisant la corruption au niveau individuel, une question sur les facteurs qui favorisent la corruption au niveau de la société a été introduite dans le questionnaire. Les réponses peuvent apparaître à première lecture parfois confuses parce que les niveaux contextuels individuels et collectifs sont en fait étroitement liés. Cependant les résultats obtenus par l'enquête du Groupe National de Réflexion sur le Développement Humain Durable permettent de mettre en avant quelques conclusions.

Au plan socio-économique, les sondés citent la forte pression fiscale et douanière et les lenteurs administratives comme facteur explicatif de la corruption. Ainsi, les sondés sont favorables à une simplification et à un allègement des règles qui encadrent la vie économique et sociale.

Toutefois, l'apport de la libéralisation économique à la lutte contre la corruption n'apparaît pas systématiquement aux yeux des sondés□ la libéralisation sauvage et les privatisations sont citées comme constituant des facteurs favorisant la corruption. La pauvreté, l'ignorance, le chômage, la faiblesse des revenus, les inégalités constituent également un socle favorable à l'émergence de la corruption selon les enquêtés.

Dans le domaine politique, la mauvaise gouvernance explique bien sûr la corruption pour les sondés. Celle-ci peut prendre différentes formes□ le népotisme et aussi le régionalisme, la non-application des lois. Au niveau de la lutte contre la corruption, les structures en place sont jugées inefficaces. L'impunité, le laxisme des autorités voire le manque de volonté politique constituent un facteur encourageant la corruption aux yeux des Burkinabè.

2.3.2. LES CONDITIONS DE VIE MATÉRIELLES ET L'IMPUNITÉ EXPLIQUENT LA CORRUPTION

Les réponses aux questions ouvertes sur les contextes favorables à la corruption au niveau individuel et de la société permettent de dresser un panorama assez large de ses déterminants. Toutefois, pour préciser l'importance relative des différents facteurs avancés, des questions plus précises et systématiques ont dû être posées a priori. Dans l'enquête réalisée sur la corruption au Burkina Faso par le GNR-DHD, cinq causes possibles avaient été retenues a priori□ les bas salaires, la pauvreté, l'impunité, l'ignorance et l'analphabétisme.

Les Burkinabè interrogés par le GNR-DHD expliquent la corruption par les conditions de vie matérielles et aussi

9 Bien que le blanchissement d'argent, soit difficile à mesurer, le FMI considère que cette activité représente 2 à 5% du PIB mondial, soit un montant de 590 millions à 1,5 trillions de USD.

par l'impunité. Ils sont une minorité à penser que l'ignorance et l'analphabétisme constituent une cause importante de la corruption¹⁰. Ainsi, la pauvreté, les bas salaires et l'impunité constituent les trois principales causes de la pauvreté aux yeux des Burkinabè, respectivement pour 75,4%, 69,0% et 60,4%. Ils sont une minorité à considérer l'ignorance (39,4%) et l'analphabétisme (34,9%) comme une cause importante de la corruption.

Dans l'enquête menée par le GNR-DHD, il a également été demandé aux Burkinabè d'exprimer leur point de vue sur la place de la libéralisation économique dans le développement de la corruption. Seulement 47,4% des enquêtés pensent que les politiques d'ajustement structurel ont encouragé la corruption.

Cependant, ils sont une majorité (56,2%) à considérer que les privatisations permettent la corruption. Seuls 16,9% des enquêtés pensent le contraire. Cette appréciation négative des enquêtés sur les privatisations va à l'encontre des principes énoncés de la bonne gouvernance économique; elle a le mérite de souligner les attentes des Burkinabè à davantage de transparence en la matière.

2.4. LES CONSÉQUENCES DE LA CORRUPTION

Selon les enquêtés, la corruption a des conséquences négatives pour 91,4%. Seulement 2,7% pensent qu'elle peut avoir des conséquences positives pour la société et 5,9% restent sans opinion sur la question. Parmi les conséquences malheureuses de la corruption, c'est l'effritement de la société. la perte de

Encadré 2.5. Lourdeur administrative et corruption

Peut-on justifier l'ampleur de la pratique par une charge fiscale très lourde, ou par des faiblesses institutionnelles? Les problèmes semblent provenir de quelques caractéristiques de notre système fiscal tels que la complexité des règles, le taux et la nature de certains impôts et la politique de privatisation

Le système fiscal du Burkina Faso est inspiré de celui de la république française. Il est suffisamment complexe pour faire du contribuable un otage de l'agent du fisc, qui peut déceler, à tout moment, des infractions à la loi. Il est aussi, par moments, source de contradictions qui renforcent cette dépendance du contribuable. Aussi le BIC dont le taux actuel est de 35 % (il était de 50% auparavant) selon l'expertise de l'agent du fisc, de constatations d'assiette, et de vérifications, peut atteindre 70 % du bénéfice d'un opérateur économique. Cette marge flottante de 35 % par exemple peut être l'objet de la négociation et de l'appropriation frauduleuse entre les deux parties. Cela peut être d'autant plus alléchant pour un exemple de bénéfice commercial de trois millions (3 000 000) de francs, une marge de 70 % peut ramener le commerçant à un revenu annuel de neuf cent mille (900 000) francs.

Pour ce qui est de la TVA, il semble y avoir un manque de discernement dans les objectifs. Cet impôt créé et appliqué pour la construction et la reconstruction des États-Unis et l'Europe, présente l'avantage d'un recouvrement rapide de leur mise pour les entreprises et d'un allègement de leur trésorerie. Dans notre contexte, le capital étranger, plus puissant, a pris possession des investissements les plus lourds dans les privatisations. Les avoirs du capital étranger étant rapatriés, l'effet de la TVA ne présente plus de pertinence. Car les acteurs nationaux préfèrent alors agir en dehors de la légalité parce que les bons contribuables ne sont pas encouragés, les mauvais contribuables ne sont pas sanctionnés, les longs délais d'attente engendrent des pertes et les bons contribuables sont même démotivés par la surimposition (taux maximum).

À ce bilan, des corps comme les impôts et la justice censés être les remparts aux dérives, semblent s'essouffler depuis plusieurs années.

Source: Enquête GNR-DHD

10 La pauvreté constitue une cause de la corruption pour 75,4% des enquêtés, les bas salaires pour 69,0%, l'impunité pour 60,4%, l'ignorance pour 39,4% et l'analphabétisme pour 34,9%.

la crédibilité vis-à-vis des bailleurs et la pauvreté qui sont le plus fréquemment avancés par les enquêtés (respectivement 74,1%, 62,5% et 58,5%). Seulement 38,7% des enquêtés considèrent que la corruption peut conduire à une situation d'instabilité politique.

Tableau 2.3. Connaissance des structures mises en place par l'État pour lutter contre la corruption

Structures	Oui %	Non %
Inspection Générale des Finances	23,8	73,7
Coordination de la lutte contre la pauvreté	26,3	73,7
Inspection Générale d'État	14,1	85,9
Cour des Comptes	26,1	73,9
Comité National d'Éthique	28,0	72,0
Haute Autorité de Coordination de lutte contre la corruption	37,9	62,1

Source Enquête du GNR-DHD

Tableau 2.4. Connaissance des structures mises en place par l'État pour lutter contre la corruption

Niveau d'instruction	Oui	Non	NSP
Sans niveau	4,0	65,3	30,6
Alphabétisés	0,0	75,0	25,0
Primaire	14,0	54,0	32,0
Secondaire	35,8	45,0	19,2
Supérieur	78,7	17,8	3,5

NSP Ne sait pas

Source Enquête du GNR-DHD

Au cours des entretiens, les interlocuteurs ont suggéré la notion de seuil critique de corruption et une comparaison entre notre situation et celle des pays européens. En effet, au-delà d'un seuil donné (atteint ou dépassé) les répercussions sont très dommageables sur l'ensemble du système économique et social. Le dépassement du seuil s'expliquerait d'abord par l'ignorance de

l'évaluation de l'acte de corruption au plan technique, économique, financier et social.

Au plan technique, l'impossibilité de réaliser les travaux et produits selon les normes, les règles de l'art et la légalité économique. Les sommes défiscalisées ne peuvent pas intégrer le circuit normal de la circulation monétaire (gel des fonds expatriés). Cela contribue à terme à l'étouffement des entreprises.

Au plan financier, le phénomène se traduit par l'amincissement des ressources à affecter aux revenus des ménages, (salaires) aux secteurs sociaux (éducation, santé, etc.) et aux équipements. Cela conduit aux conflits entre individus, entre agents économiques.

2.5. LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

2.5.1. DES INSTITUTIONS PEU CONNUES

Les principales institutions mises en place par l'État pour lutter contre la corruption (Inspection Générale des Finances, Coordination de Lutte contre la Fraude, Inspection Générale d'État, Cour des Comptes, Comité National d'Éthique) ne sont pratiquement pas connues. Le Comité National d'Éthique et la Haute Autorité de Coordination de Lutte contre la Corruption sont les deux institutions les plus connues, avec respectivement 28,0% et 37,9% (cf. tableau 2.3.).

Cette connaissance des structures dépend en fait du niveau d'instruction (cf. tableau 2.4.). Les cadres supérieurs qui connaissent ces institutions les jugent inefficaces à 81%, les enquêtés de niveau secondaire émettent le même jugement à 65,3% et ceux de niveau primaire à 66,7%.

2.5.2. LA CLASSE POLITIQUE DÉSAVOUÉE

Le degré de confiance du citoyen envers l'exécutif, le législatif, le judiciaire s'est largement effrité. On note que 59,6% des enquêtés estiment que le gouvernement ne lutte pas contre la corruption, 34,3% pensent le contraire. Lorsqu'on procède à une approche socioprofessionnelle de l'échantillon, on remarque que le jugement des cadres supérieurs et moyens est plus sévère.

La perception par les Burkinabè des efforts de l'Assemblée Nationale pour lutter contre la corruption n'est guère plus favorables. Ainsi, 59,2% des personnes interrogées pensent que l'Assemblée Nationale ne lutte pas contre la corruption. En fait, c'est l'ensemble de la classe politique qui est mal perçue par les Burkinabè. À la question "*pensez-vous que pour faire de la politique, il faut être corrompu*", 54,3% des enquêtés répondent hélas par l'affirmative. Ce désaveu touche l'ensemble de la classe politique : ministres, députés et aussi maires. À la question "*Pensez-vous que le ministre est un homme corrompu*", les réponses affirmatives représentent 54,1% de l'ensemble. Pour le député ou le maire, les réponses positives atteignent des niveaux voisins, respectivement 56,4% et 59%.

Tableau 2.5. Le Gouvernement lutte-t-il contre la corruption

Niveau d'instruction	Oui	Non
Cadres supérieurs	29,0	66,1
Cadres moyens	28,6	66,7
Employés	34,8	57,9
Commerçants	37,0	55,5

Source : Enquête du GNR-DHD

2.5.3. DES INSTITUTIONS INEFFICACES

Les institutions mises en place par l'État pour lutter contre la corruption ne sont pas connues et sont souvent jugées inefficaces. Dans l'ensemble, seulement 43% des individus enquêtés connaissent ces structures.

2.5.4. LES PROPOSITIONS DES ENQUÊTÉS

Le GNR-DHD a également souhaité interroger les Burkinabè sur les solutions qu'ils envisageaient pour lutter contre la corruption, ceci tant à un niveau individuel qu'au niveau de la société. L'ensemble des réponses à ces deux questions a pu être synthétisé (encadré 2.7). Il ressort de ces réponses que les principaux éléments d'une lutte contre la corruption devraient être les suivants :

- L'information, la conscientisation et la sensibilisation sur la corruption et ses conséquences;
- Le renforcement de l'éducation générale, mais aussi morale, civique et religieuse;
- Le bon fonctionnement de l'État, assurant un bon choix des responsables, un contrôle hiérarchique, la transparence (la déclaration des biens des responsables), le réaménagement de certaines structures;
- La simplification des règles et des mesures d'exonération fiscale;
- L'amélioration des conditions des agents (salaires, ristournes) et l'encouragement des bons agents (par exemple une plus grande rigueur dans l'attribution des décorations);
- La fin de l'impunité qui passe par la dénonciation et les sanctions des auteurs (par exemple à travers la mise en place d'un téléphone rouge).

Encadré 2.6. Des solutions contre la corruption proposées au niveau des individus

- Créer des brigades de surveillance et de contrôle;
- Appliquer la réglementation;
- La transparence et la rigueur dans les services étatiques;
- Moraliser la vie publique et politique;
- Dénoncer et sanctionner les auteurs;
- Choisir les responsables intègres;
- Instaurer un téléphone rouge;
- Mettre fin à l'impunité;
- Mener des enquêtes de moralité;
- Mieux gérer les compétences professionnelles;
- L'alphabétisation;
- L'éducation civique, morale et religieuse;
- La sensibilisation, la conscientisation, l'information;
- L'encouragement des bons agents (primes, décoration, etc);
- La valorisation des fonctions et professions;
- Lutte contre la pauvreté- augmentation des salaires - amélioration des conditions de vie;
- Création d'emplois;
- Développement de l'agriculture;
- Maintien de l'aide au développement;
- Renforcer la confiance en soi;
- Respecter les autres;
- Assurer l'équité;

Source ☐ Enquête du GNR-DHD

Encadré 2.7. Des solutions contre la corruption proposées au niveau de la société

- Effectuer des contrôles réguliers;
- Créer des structures de contrôle (exemple des brigades);
- Alléger les impôts et les taxes;
- Moderniser l'administration;
- Réinstaller les TPR;
- Faire fonctionner les structures de lutte contre la corruption;
- Décentraliser les structures de lutte sur le plan sectoriel et géographique dans le public comme dans le privé;
- Dénoncer et sanctionner les auteurs y compris les corrupteurs;
- Choisir des responsables compétents et intègres;
- Amnistier les crimes antérieurs;
- La bonne gouvernance;
- Promouvoir la culture démocratique;
- Assurer l'alternance politique;
- Éduquer (y compris le civisme et la morale);
- Sensibiliser et informer les usagers (populations) et les leaders sur les droits et devoirs, les méfaits de la corruption;
- Encourager les travailleurs non corrompus;
- Conscientiser la population;
- Développement de l'agriculture- créer des projets;
- Lutter contre le chômage – création d'emplois;
- Alléger (ou subventionner) les prix de produits de premières nécessités;
- Lutter contre l'analphabétisme;
- Assurer un partage équitable des ressources du pays;
- Appliquer effectivement les lois et les textes en vigueur;
- Dépolitiser l'administration;
- Lutter contre l'impunité;
- Le retour de la révolution;
- Le bon exemple du gouvernement;
- L'indépendance de la justice;
- Augmenter les activités génératrices de revenus.

Source ☐ Enquête du GNR-DHD

CONCLUSION

La corruption tend à devenir une norme de conduite au Burkina Faso. En effet, selon les résultats de l'enquête plus de 90% des enquêtés estiment que la corruption est plus importante de nos jours, quel que soit le niveau d'instruction, le sexe ou la situation professionnelle.

Les pratiques les plus répandues sont le don d'argent, et les pots-de-vin, et les secteurs les plus corrompus sont la police, la gendarmerie et la douane. Ces secteurs travaillant directement avec les opérateurs économiques, les commerçants, les transporteurs, sont les plus exposés à la corruption.

Les entretiens menés par le GNR-DHD montrent que l'accélération du phéno-

mène date des années quatre vingt-dix. Cette période correspond, dans l'histoire politique du Burkina Faso, à celle de l'ouverture démocratique et de la libération économique. La notion de démocratie est souvent interprétée comme une ouverture au laxisme, à la corruption et à l'enrichissement illicite. Faire de la politique, *"c'est se créer une place au soleil"* et se servir prioritairement en gérant de manière patrimoniale.

Les solutions à apporter pour freiner le phénomène de la corruption doivent d'abord venir des autorités. Comme on a souvent coutume de le dire, l'exemple vient d'en haut par la gestion saine de la chose publique. Dans ce cadre, une vaste sensibilisation des publics sur les règles et les bonnes pratiques ainsi que la sanction des agents corrompus apparaissent aujourd'hui nécessaires au Burkina Faso.